

Les trois cols depuis Grimone



Une randonnée proposée par ben1

Randonnée avec passage de trois cols : Col des Aiguilles, Col de Lus et Col de Grimone permettant de découvrir cette magnifique région du Diois avec des paysages très différents, mi-méditerranéens, mi-montagnards.

Durée	8h 15	Difficulté	Moyenne
Distance	13,40 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	1 551 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	1 493 m	Commune	Glandage (26410)
Point haut	1 572 m	Régions	Alpes, Vercors, Dauphiné
Point bas	1 049 m		



Trace n° 75285386

Description

Départ depuis le parking en bas du hameau de Grimone.

(D/A) Prendre la direction du Col de Grimone sur la D539 et, à la sortie de ce hameau, suivre le chemin (GR®93) descendant au Ruisseau de Grimone jusqu'au pont de bois.

(1) Partir à gauche et le traverser pour monter sur le petit chemin sur la droite qui a été réhabilité par des habitants de Grimone (2025) et balisé par des cairns jusqu'au Col des Aiguilles. Tenir ce chemin principal jusqu'au Col des Aiguilles.

(2) Prendre alors, sur la gauche, le sentier qui descend en direction des Maillefauds pour trouver un chemin transversal.

(3) Laisser le départ pour Glandage sur la droite, pour prendre sur la gauche la direction du Col de Lus (poteau indicateur). À la sortie d'une zone boisée, partir sur la gauche et poursuivre jusqu'au prochain croisement.

(4) Laisser le sentier de droite qui indique Col de Lus sur poteau indicateur, pour choisir celui de gauche (Col de Lus indiqué en petit sur un gros arbre) qui vous conduira au Col de Lus par la ferme de Paviers.

(5) Devant le chemin transversal, partir sur la droite. Traverser une zone arbustive et arriver à la Ferme de Paviers.

(6) Contourner le bâtiment par la gauche et prendre le chemin le plus au-dessus en direction du Col de Lus. Atteindre une clairière présentant deux départs de chemins.

(7) Choisir celui de gauche et arriver au Col de Lus.

(8) Laisser le Chemin des Templiers à droite et prendre le plus grand sentier à gauche en direction du Col de Grimone. *Magnifiques vues sur cette partie du Dévoluy.* Au premier croisement en Y, serrer à gauche et poursuivre jusqu'au Col de Grimone.

(9) Prendre sur la gauche, le nouveau tracé du GR®93, pour retrouver la bifurcation initiale.

(1) Sans traverser le petit pont de bois, rejoindre le hameau de Grimone et retrouver le parking (D/A).

Points de passages

- D/A Départ parking en bas du hameau de Grimone**
N 44.696071° / E 5.634754° - alt. 1 108 m - km 0
- 1 Carrefour de la boucle**
N 44.696049° / E 5.640052° - alt. 1 108 m - km 0.46
- 2 - Col des Aiguilles (1364 m)**
N 44.683906° / E 5.623693° - alt. 1 414 m - km 3.12
- 3 Les Maillefauds**
N 44.678747° / E 5.613731° - alt. 1 086 m - km 4.5
- 4 Gros arbre avec petit panneau Col de Lus à gauche**
N 44.674547° / E 5.617786° - alt. 1 087 m - km 5.29
- 5 Chemin transversal**
N 44.675628° / E 5.6234° - alt. 1 174 m - km 5.86
- 6 Ferme de Paviers**
N 44.671899° / E 5.638109° - alt. 1 369 m - km 7.4
- 7 Clairière avec croisement en Y**
N 44.669288° / E 5.642048° - alt. 1 465 m - km 7.87
- 8 - Col de Lus (1497 m)**
N 44.669815° / E 5.649189° - alt. 1 489 m - km 8.51
- 9 - Col de Grimone (1318 m)**
N 44.691245° / E 5.653922° - alt. 1 374 m - km 11.56
- D/A Retour au parking de départ**
N 44.696074° / E 5.634752° - alt. 1 163 m - km 13.4

Informations pratiques

Boulangier au bourg de Grimone sur le bord de la route (vente dans son fournil).

Gîte de groupe et individuels au bourg de Grimone (<https://www.youtube.com/watch?v=tzb6MecW4Tw>)

A proximité

À visiter Chatillon-en-Diois et la vallée de la Jarjatte vers Lus-la-Croix-Haute.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-les-trois-cols-depuis-grimone/>

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.